# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -5-12-70 117336

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE)
Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

N° 123 DECEMBRE 1970


## ABONNEMENT POUR 1971 AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Nous insistons auprès de tous : individuels, groupements ou associations sur la nécessité de renouveler votre abonnement dans le courant de l'hiver et au plus tard AVANT LE 15 FEVRIER. Il y va de votre intérêt car ainsi vous éviterez toute interruption dans l'envoi de nos bulletins et vous faciliterez quelque peu notre tache ce dont nous vous saurons grè.

Vous voudrez bien souscrire votre réabonnement /DES A PRESENT/

Les tarifs restent inchangés. Ils sont actuellement les suivants :

- 1 seul exemplaire du bulletin + 1 revue Phytoma (abonnement ordinaire).....25 F
- Plusieurs exemplaires des bulletins à une même adresse et un seul exemplaire de la revue Phytoma (abonnement collectif)..................25 + 10 F par exemplaire supplémentaire des bulletins.
- Abonnements groupés par une Collectivité agricole mais servis individuellement à des adresses différentes (abonnement collectif)........25 Francs pour l'abonnement de l'organisme (avec revue Phytoma) + 20 F pour chaque abonnement servi individuellement.

Tous les versements doivent être exclusivement adressés à :

| |
|---|
| Monsieur le Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture<br>13, Grand Place - 62 - ARRAS |
| - soit par virement postal au C.C.P. - 57-01-50 LILLE |
| - soit par chèque bancaire |

ATTENTION : Dans la partie correspondance qui doit nécessairement accompagner le paiement, il faut préciser :

- la mention "Avertissements Agricoles"

- Le nom, prénom et adresse complète de la personne à laquelle les bulletins doivent être envoyés.

- Le nombre d'exemplaires demandés

D'autre part, les groupements et collectivités joindront en même temps que le réglement la liste des bénéficiaires des bulletins (noms et adresses complètes).

Ce qui précède ne vous concerne pas :

- si vous recevez gratuitement les bulletins de la Station.
- si vous êtes abonné par une autre personne.
- si vous avez réglé votre abonnement après le 1er Juillet 1970.

NOTE IMPORTANTE : Nous devons informer tous nos abonnés que, d'une façon générale, les opérations de transmission, enregistrement, comptabilité et mécanographie imposent la plupart du temps un délai de 2 à 3 semaines au moins et quelquefois plus. Il faut donc tenir compte de ces délais et souscrire l'abonnement suffisamment tôt si l'on désire recevoir les bulletins en temps voulu.

Tournez-s'il-vous plait.

36

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST. DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

## CONCOURS DE DETECTION DES PREMIERES

## TACHES DE MILDIOU

Les personnes dont les noms suivent, lauréats du concours, recevront une prime dans le courant de l'année 1971 :

Monsieur Roger LESAFFRE FONTIER- 52, rue Jean-Jaurès - 59 - RAISMES.......... 50 F
Monsieur Michel DEFOSSEZ-Agriculteur-Le Maisnil -59 - FOURNES EN WEPPES....... 30 F
Monsieur Jean HAVRONSART - 62 - WANCOURT.................................... 50 F
Monsieur Robert LURIN - Chef de Cultures chez Monsieur Edouard DOSSIN - 80 - DOUILLY par MATIGNY.................... 50 F
Monsieur Pierre GUILLOT - Assistant Technique Agricole -80-BRAY SUR SOMME..... 30 F
Monsieur Pierre MENARD -Agriculteur- 02 - GOUDELANCOURT LES PIERREPONT......... 50 F
Monsieur Daniel MOLET - Technicien - 13, Rue St Exupéry -02-SOISSONS......... 30 F

Nous les félicitons toutes et remercions tous ceux qui, par leur envoi, nous ont renseigné sur les premières manifestations de cette maladie.

## TAVELURE DU POIRIER ET DU POMMIER

Signalons aux arboriculteurs, dont les vergers de pommiers et de poiriers n'aurai pu être protégés éfficacement contre la tavelure en fin de saison, que des essais réalisés par la Station de Pathologie Végétale de l'I.N.R.A. à VERSAILLES montrent l'intérêt du traitement des feuilles mortes sur le sol à la fin de l'automne.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire le tableau des résultats obtenus avec trois formulations sur la formation des périthèces et la production de l'inoculum primaire, publié dans les Annales de Phytopathologie N° 1 - 1970 -

| - Traitement effectué le 6 Décembre 1968<br>- Evaluation des projections d'ascospores en Avril et Mai 1969. | Pourcentage d'ascospores recueillies par rapport au témoin. | |
|---|---|---|
| Produits utilisés | Pommier | Poirier |
| Thiabendazole à 2 pour 1000 | 0,6 | 1,2 |
| Bénomyl à 1 pour 1000 | 0,1 | 1,0 |
| Endothal à 0,4 pour 1000 plus Sulfate d'ammonium à 1,2 pour 1000 | 12,4 | 8,6 |
| Témoin non traité | 100 | 100 |

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

G. CONCE

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

Dernière note : Bulletin N° 122 publié en date du 26 Novembre 1970.